

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

# ENS : 30 ans d'actions concrètes

## Dossier de **PRESSE**

Anaïs Michelet

✉ amichelet@cd-essonne.fr

📞 06 08 10 50 82 🐦 CD91\_presse

Espaces  
Naturels  
Sensibles

— DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE —

essonne.fr

## sommaire

- Une politique ambitieuse
- Le patrimoine naturel essonnien en chiffres
- Un projet phare : la Maison de l'environnement de l'Essonne
- Pour les 30 ans : une actualité riche et variée



## édito

Depuis 30 ans, le Département de l'Essonne mène une politique active de conservation et de valorisation du patrimoine naturel dans le cadre des dispositions de la loi du 18 juillet 1985 relative aux Espaces naturels sensibles (ENS).

Cet outil permet de mobiliser des moyens financier, foncier et contractuel pour protéger, réhabiliter et rendre accessible au public des lieux de nature aux quatre coins du territoire.

Mise en œuvre de manière consensuelle avec les acteurs locaux (Etat, communes, EPC, PNR, associations...), cette compétence fait du Département un acteur majeur de la préservation de la biodiversité et des paysages.

Notre collectivité s'efforce de concilier protection du patrimoine vert et développement durable des territoires, notamment par le biais d'un appui aux partenaires, d'un écotourisme maîtrisé et de démarches éducatives.



**Brigitte Vermillet**  
Vice-présidente déléguée  
à la transition écologique  
et à la croissance verte

A handwritten signature in black ink that reads 'Brigitte Vermillet'.



**François Durovray**  
Président du Département  
de l'Essonne

A handwritten signature in black ink that reads 'François Durovray'.

Afin de réussir la transition écologique et la valorisation de son patrimoine naturel, le Département a actualisé son schéma 2012-2021 des ENS. De nouvelles orientations complètent et ajustent ce schéma afin de sauvegarder une Essonne toujours plus verte et plus agréable à vivre.

## Agir aux quatre coins de l'Essonne

Ces nouveaux leviers d'actions votés par le Conseil départemental en 2017, réaffirment l'investissement départemental aux quatre coins de l'Essonne. Le Conseil départemental est ainsi le principal partenaire financier des collectivités et des associations de protection de la nature. Chaque année, c'est près d'un million d'euros qui est redistribué aux acteurs du territoire pour soutenir leurs initiatives locales !

Le Département soutient ainsi les projets locaux de protection et de valorisation du patrimoine naturel. Des sites majeurs comme le Cirque de l'Essonne (à Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes), les Coteaux des vignes (Athis-Mons) et le Val de Seine sont ou seront ainsi préservés et ouverts au public. Plus au sud, les communes des zones rurales sont soutenues pour faire émerger des projets de même type.

Cet ambitieux programme prône de plus un écotourisme durable en Essonne avec la création de gîtes ruraux, la vente de produits du terroir ou encore la constitution d'un pôle touristique autour de Méréville.

## Lien et solidarité

En adoptant ces nouvelles orientations, le Département invite les Essonnais à renouer avec la nature qui les entoure. L'accent a ainsi été mis sur la valorisation des ENS et leur découverte - la randonnée et l'appli "Balades en Essonne" y contribuant fortement - mais aussi sur la création d'un réseau de jardins (partagés, pédagogiques ou d'insertion) en zone urbaine. Des actions de solidarité en direction du monde agricole, des partenaires institutionnels, des jeunes ou encore des Essonnais éloignés de l'emploi sont également inscrites au schéma des ENS. Ces derniers peuvent par exemple participer à des chantiers d'insertion autour des métiers de la protection de la nature et de l'entretien des paysages. Enfin, des instances de concertation (Observatoire départemental de la nature en Essonne-ODNE) dynamisent le débat et la démocratie participative.

**“Votées en 2017, les nouvelles orientations répondent à l'urgence de préserver la biodiversité, tout en faisant du patrimoine naturel un élément d'identité et de dynamisme pour l'Essonne”**

Brigitte Vermillet,  
Vice-présidente  
déléguée à la transition  
écologique et la  
croissance verte.



Le Cirque de l'Essonne, lors de l'inauguration

## Le Cirque de l'Essonne

Un amphithéâtre naturel d'exception

À la frontière de Villabé, Lisses et Corbeil-Essonnes, le Cirque de l'Essonne s'étend sur 130 hectares et se compose d'une mosaïque de milieux naturels qui font toute sa richesse : ormaies, frênaies, zones humides, fossés, mares, espaces agricoles...

Pas moins de 10 espèces de mammifères, 54 espèces d'oiseaux, 26 espèces de papillons de jour et 28 espèces de libellules y sont dénombrés. Toutefois, cet espace naturel remarquable fait l'objet de vandalisme, de dépôts sauvages, de pollutions et d'occupations illégales (cabanons et jardins potagers) qui mettent en cause son équilibre écologique.

Il y a un an, le Département de l'Essonne, l'agglomération Grand Paris Sud, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne (CAUE), le Siarce ainsi que les villes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé se sont engagés ensemble pour la préservation et la valorisation du Cirque naturel de l'Essonne. En signant la convention cadre "nature en ville", ils investissent 6,5 M€ pour le site, dont 2,4 M€ proviennent du Département.

Des travaux prioritaires ont déjà été engagés fin 2017 : nettoyage et/ou réouverture de voiries, chemins et sentiers, résorption de la publicité sauvage, élagage de sécurité, installation de chicaneaux aux entrées, restauration de pelouses calcaires.

Le programme de travaux a débuté avec les études techniques préalables et de conception de l'aménagement. Il se poursuivra jusqu'en 2023 avec des chantiers de réhabilitation, hydrauliques, écologiques et paysagers, et enfin les opérations d'aménagement

# Le patrimoine naturel essonnien en chiffres

**49 614**

hectares d'Espaces naturels  
sensibles recensés en Essonne

**1 677**

hectares de propriétés  
départementales

**57**

domaines naturels départementaux

**33**

domaines aménagés  
et ouverts au public

**12**

itinéraires départementaux  
de randonnée

**400**

kilomètres de cours d'eau



Le marais de Misery

© Lionel Antoni

## Un projet phare : la Maison de l'environnement de l'Essonne



Le Domaine départemental de Montauger se compose d'un grand parc paysager de 20 hectares et de la Maison de l'environnement, installée dans l'ancienne demeure totalement rénovée.

Aux portes de la vaste entité naturelle des Marais de la basse vallée de l'Essonne, le Domaine départemental de l'Essonne de Montauger forme un remarquable ensemble écologique, paysager et historique. Acquis en 2002 par le Département dans le cadre de sa politique des ENS, il est protégé à ce titre pour concilier la conservation de ses composantes naturelles avec l'accueil du public. Il est donc géré selon des principes de gestion différenciée, c'est-à-dire par des méthodes d'entretien respectueuses.

De 2003 à fin 2013, ce lieu a été ouvert en l'état au public et accueillait chaque année près de 5 000 visiteurs. Réaménagé de 2014 à 2017 pour l'accueil du public, ce lieu abrite aujourd'hui la Maison de l'environnement en Essonne. Installée dans la demeure historique, la Maison de l'environnement a pour mission d'assurer la protection et la mise en valeur du Domaine. Cet équipement s'adresse à un large public (grand public, scolaires, associations...) afin que chaque Essonnien s'y sente chez lui !

Des activités variées (conférences, animations, ateliers,...) sont proposées sur l'ensemble des thématiques de l'environnement et du développement durable et solidaire. L'aspect intergénérationnel n'est pas oublié : des activités sont développées avec des établissements d'accueil de personnes âgées.

### Le projet paysager

Le parc s'organise en une succession de scénettes paysagères qui se révèlent au promeneur au détour des chemins : bosquets ombragés, vastes prairies baignées de soleil, marais touffus et vergers bien alignés constituent autant de surprises ponctuant une balade variée. Les travaux importants menés au cours des dernières années se sont efforcés de maintenir et conforter ces ambiances. Un effort tout particulier a été mené sur les grands axes paysagers qui, par leur rétablissement, permettent à nouveau la lecture du lieu et sa mise en scène, en lui donnant plus de profondeur.



## Pour les 30 ans : une actualité riche et variée

En 2019, les célébrations des 30 ans de la politique de préservation des ENS ponctueront l'année à l'occasion, par exemple, de l'inauguration de nouveaux sites, les Assises nationales de la biodiversité ou encore le Solstice d'été au Domaine départemental de Montauger.

### 9 JUIN

## Journée départementale des Jardins naturels sensibles

Troisième édition de la Journée des Jardins Naturels Sensibles (JNS), cette rencontre est consacrée aux actions des adhérents en faveur du jardinage écologique. Organisée au Domaine départemental de Montauger, cette journée est ouverte à tous et propose des conférences le matin et des ateliers l'après-midi (sur les plantes mellifères, sur les insectes et sur les oiseaux, ainsi qu'un atelier pour les enfants, à partir de 6 ans). Une bourse d'échange en lien avec le jardinage écologique sera installée dans la cour. Ainsi des échanges de plantes, graines, petits matériels de jardinages, livres... seront possibles tout au long de la journée.



De 9h30 à 17h30  
Domaine départemental de Montauger  
RD 153 - Route de Montauger  
91090 LISSES

**Informations et inscriptions :**  
par téléphone au 01 60 91 97 34, par mail à  
jardins-naturels-sensibles@cd-essonne.fr  
ou à l'accueil de Montauger.

Le programme de la journée  
est à retrouver sur [essonne.fr](http://essonne.fr)



### 15 JUIN

## Inauguration du Coteau des vignes à Athis-Mons

Le Coteau des vignes se situe sur la commune d'Athis-Mons, à proximité des berges de l'Orge. Cet espace fait partie du pôle naturel majeur du Val de Seine, site prioritaire d'intervention du Département.

Situé dans un tissu urbain très dense et classé en ENS depuis 2009, il correspond à d'anciens jardins ouvriers qui se sont peu à peu transformés en friches avant d'aboutir à un espace boisé. Le site possède de nombreuses sources calcaires et présente également 2 stations de tulipes sauvages (*Tulipa sylvestris*), espèce protégée en Ile-de-France et rare en Essonne.

L'inauguration sera aussi l'occasion de signer une convention « Nature en ville » entre le Département de l'Essonne et la commune d'Athis-Mons, un partenariat qui vise à conserver et améliorer la biodiversité locale, à maintenir ses qualités paysagères ainsi qu'à accueillir et sensibiliser la population aux intérêts écologiques, paysagers et historiques du site. Dès 9h30, les visiteurs pourront participer à une visite commentée du site et découvrir les nouveaux aménagements. Pique-nique, stands et activités seront ensuite également au rendez-vous.

De 9h30 à 16h  
Avenue de la Terrasse prolongée (devant le gymnase Carpentier)  
91200 Athis-Mons

**Pour les 30 ans :**  
une actualité riche et variée

## **DU 19 AU 21 JUIN** **Assises nationales** **de la biodiversité**

C'est au Palais des Congrès de Paris-Saclay, à Massy, que se tiendront les neuvièmes Assises nationales de la biodiversité. C'est la première fois que cet événement s'arrête sur le territoire francilien pour lequel seuls 37 % des habitants se déclarent en contact direct avec la nature. Pourtant, des initiatives innovantes et remarquables ont été prises qui feront l'objet de plusieurs visites de terrain parmi lesquelles : une balade géologique à Palaiseau, la trame verte, bleue et noire de la commune de Verrières le Buisson, les sites géologiques de l'Essonne, les marais de la basse vallée de l'Essonne, etc.

**De 8h30 à 18h**  
**Palais des Congrès Paris Saclay**  
**19, Place du grand Ouest - 91300 Massy**

**Toutes les informations pratiques :**  
**[www.assises-biodiversite.com](http://www.assises-biodiversite.com)**

## **LE 22 JUIN** **Solstice d'été**

Placé sous la thématique « Biodiversité, tous mobilisés, tous concernés », le Solstice d'été aura lieu jusqu'à la nuit tombée pour célébrer les trente ans de la politique de protection des ENS et inaugurer le Clos de Montauger.

Au programme : balades en calèche, promenades en barque ou poney, ateliers pour enfants, animations musicales et théâtrales. Les visiteurs pourront découvrir les nouvelles expositions de la Maison de l'environnement et admirer à la tombée de la nuit les illuminations dans le parc. Enfin, un grand feu de la Saint-Jean et un spectacle sur le thème de la biodiversité raviront petits et grands !

**À partir de 18h et jusqu'à minuit**  
**Domaine départemental de Montauger**  
**RD 153 - Route de Montauger - 91090 Lisses**

**Le solstice d'été**  
**au Domaine départemental**  
**de Montauger en 2018**

**RENDEZ-VOUS**  
**au**  
**Domaine de**  
**MONTAUGER**

# Retour sur l'inauguration

## Nouveau Domaine départemental des Buys

Acquis au fil des années par le Département, cet Espace naturel sensible situé à Puiset-le-Marais et inauguré le 18 mai dernier, a fait l'objet de nombreux travaux. Pour le préserver, il a fallu notamment abattre des résineux (Pins sylvestres) pour éviter la colonisation des prairies par les rejets des jeunes arbres. Un chantier nature de bénévoles a été organisé dans le cadre du programme des Rendez-vous nature. Une quinzaine de volontaires se sont ainsi retrouvés le 23 février dernier pour couper manuellement tous les jeunes rejets de chênes qui envahissent les prairies et empêcher que ce milieu ne se referme et lui permettre de continuer à accueillir la faune et la flore si remarquables et singulières qui s'y développent. En effet, ce sont plus de 12 espèces d'orchidées et de nombreux insectes typiques de ces milieux calcaires qui trouvent refuge sur cet Espace naturel sensible.

Des fauches annuelles et du pâturage avec des ovins sont également programmés régulièrement pour prévenir la fermeture de ces pelouses calcaires, permettant le maintien d'un cortège d'espèces originales de type méditerranéen.

Un suivi des papillons de jour (Rhopalocères) et des coléoptères est réalisé depuis 2001 par l'association des Lépidoptéristes de France, financé par le Département dans le cadre des aides aux associations. Ils ont permis de mettre en évidence la présence de 34 espèces de papillons de jour (dont 4 protégées). 133 espèces de coléoptères ont également été recensées.

Au total, ce sont près de 450 000 € qui ont été investis pour l'acquisition foncière, la réhabilitation, la restauration écologique, la gestion et l'aménagement de cet ENS.





Essonne  
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Conseil départemental de l'Essonne  
Hôtel du Département - Boulevard de France  
Évry-Courcouronnes - 91012 Évry cedex



essonne.fr



YouTube